



Ascoval et ses 281 salariés sauvés ! L'offre d'Altifort validée

18/12/2018

Saint-Saulve, mercredi 19 Décembre 2018 – Le tribunal de Grande Instance de Strasbourg a validé ce jour l'offre de reprise d'Ascoval par le Groupe Altifort. L'entrée en jouissance est fixée au 1er février 2019.

Si ce projet a pu aboutir, c'est par les efforts conjugués de tous : Altifort, le personnel, la région, la métropole Valenciennes, et l'Etat

Cédric Orban, CEO d'Ascoval : *« Je tiens à remercier Altifort qui a gardé le cap avec un projet solide et ambitieux pour Ascoval bien que les obstacles furent nombreux.*

Un grand merci aussi à tout le personnel qui a fait des efforts considérables pour améliorer la compétitivité du site et rendre cette évolution de notre aciérie possible.

Merci aux investisseurs privés et publics qu'Altifort a pu mobiliser. Merci à l'Etat, à Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher, pour leur soutien à la fois moral et financier.

Et bien sûr un grand merci à la Région des Hauts-de-France et la Métropole de Valenciennes, Xavier Bertrand, Valérie Létard, Laurent Degallaix, Cécile Gallez, et autres politiques locaux qui se sont mobilisés en permanence et dès le début en faveur de ce projet.

Nous savons maintenant que nous pouvons réaliser des choses extraordinaires tous ensemble et je suis confiant pour l'avenir. »

Altifort, un projet solide et ambitieux pour de nouveaux débouchés vers des industries de pointe pour Ascoval

Altifort devient le nouvel actionnaire d'Ascoval avec prise d'effet au 1er février 2019. Altifort est un groupe industriel franco-belge spécialisé dans la mise en œuvre de matériaux spéciaux (aciers spéciaux, titane, aluminium, etc.) pour des applications de pointe (automobile, militaires, nucléaires, navales, spatiales, etc.).

Cette solution de reprise préserve non seulement les 281 emplois d'Ascoval, les 1 000 emplois indirects au niveau de la région, mais devrait en créer 140 nouveaux en 2 ans sur le site de Saint-Saulve.

Altifort va investir dans un « Train à Fil » (outil de laminage des barres d'acier pour les transformer en « fil machine ») sur le site d'Ascoval pour servir un marché et des clients en aciers spéciaux.

LES CHIFFRES DE LA REPRISE

Total des fonds levés :	152 M€ dont 85 M€ financeront le train à fil
Privés :	105 M€ (dont 35 M€ fonds propres Altifort)
Etat :	25 M€
Région Hauts de France :	12 M€
Valenciennes :	10 M€



Acteurs sur le dossier :

Administrateur judiciaire : AJRS (Philippe Jeannerot et Paul-Henri Audras)

Avocats : Bremond & Associés (Guilhem Bremond, Delphine Caramalli et Morgane Valla)

Agence de communication : VP Strat (Véronique Pernin et José Saint-Georges)

Une Assemblée générale du personnel en présence d'Altifort se tiendra à 14h aujourd'hui mercredi 19 décembre à l'aciérie Ascoval. La presse y est conviée.

À propos de Ascoval

Ascoval est une aciérie basée à Saint-Saulve près de Valenciennes, et spécialisée dans les aciers spéciaux (haute qualité). Créée en 1975 par le groupe Vallourec, l'usine de Saint-Saulve est devenue un outil de production industriel moderne et hautement opérationnel après de nombreux investissements de rénovation réalisés ces dernières années. Ascoval emploie aujourd'hui 281 salariés dans la région Hauts de France. Depuis la liquidation judiciaire d'Asco Industries en février 2018 (Asco Industries possédait 60% d'Ascoval et Vallourec en possédait 40%), Ascoval a désormais pour seul actionnaire Vallourec (groupe coté dont l'Etat est actionnaire à 16% via BPI France et CDC).